

PharmaNEWS

La lettre hebdomadaire de Pharmacie.ma

Numéro 563 - 28 décembre 2020

Éditorial

**«Demande conseil à quelqu'un d'expérimenté
plutôt qu'à un docteur !»**

Par Abderrahim Derraji, Docteur en pharmacie

L'engouement de nos concitoyens pour l'automédication n'a jamais faibli et ça ne date pas d'aujourd'hui. Cette automédication puise sa légitimité dans une médecine populaire permettant de soigner bon nombre de maux courants par des plantes, des régimes, et même par certains médicaments. Le recours à certaines infusions connues pour leurs vertus est souvent bénéfique pour les patients, mais ce n'est pas le cas de certains mélanges de plantes plus ou moins connues pouvant présenter un danger potentiel pour les usagers de ces produits naturels. Ces derniers sont souvent présentés comme dénués de toxicité ce qui est totalement faux ! Les intoxications par des plantes ne sont pas rares au Maroc, particulièrement chez les patients n'ayant pas accès aux soins.

Pourtant, la plupart des régions du Royaume sont dotées de pharmacies qui rendent de loyaux services aux malades. Généralement, le pharmacien et son équipe jouissent d'un «capital confiance» indéniable, ils connaissent les dossiers médicaux de leurs patients et surtout s'adaptent à leurs moyens. On déplore cependant que la médication officinale responsable coexiste avec une automédication «sauvage» où le «oui-dire» prend souvent le pas sur les protocoles thérapeutiques sûrs, efficaces et ne faisant appel qu'à des médicaments pouvant être conseillés par le pharmacien et son équipe.

Cette situation devrait nous interpeller à faire

évoluer la pratique officinale, sachant que l'obsolescence de certains textes régissant la profession explique en partie l'anachronisme existant entre la cadre juridique régissant la pharmacie et la réalité de l'exercice officinal, et ce ne sont pas les exemples qui manquent.

Tous les contraceptifs oraux appartiennent au tableau «A» et leur dispensation ne peut théoriquement se faire que sur présentation d'une ordonnance valable. En pratique, et étant donné que les contraceptifs ne sont pas pris en charge par les caisses d'assurances maladie et les mutuelles, une minorité de femmes seulement passent par leur médecin pour renouveler leur contraceptif. La campagne de planification familiale «Kinat lahlal» qui s'est accompagnée d'une formation adéquate des pharmaciens et de leurs collaborateurs avait donné l'effet escompté, mais non sans instaurer des habitudes de consommation de ces médicaments.

D'ailleurs, on ne comprend pas que la «pilule du lendemain», qui doit être prise en urgence, puisse, elle aussi, être inscrite au tableau A alors qu'elle est mise à la disposition des jeunes filles en France sans qu'aucune prescription ne leur soit demandée. Dans ce même pays, les lois ont été réactualisées pour permettre au pharmacien de renouveler les contraceptifs oraux, et même les médicaments destinés à traiter les maladies chroniques quand le patient se trouve dans l'impossibilité d'avoir un rendez-vous avec son médecin traitant.



Il est évident que les lois doivent aussi évoluer chez nous pour améliorer la prise en charge du patient en espérant qu'un cadre efficient et cohérent sera mis en place pour réglementer la médication officinale. Mais la profession ne peut pas tout mettre sur le dos de l'obsolescence des textes de loi. Les instances professionnelles devraient collaborer avec les facultés de pharmacie et les sociétés savantes afin de mettre en place des protocoles de prise en charge des patients en officine. Cette collaboration devrait également prévoir des modules de formation continue pour que les pharmaciens puissent tirer profit de ces protocoles.

In fine, pour que nos patients continuent à nous demander conseil plutôt qu'à un «expérimenté», on doit tout faire pour sécuriser la médication officinale en nous conformant au passage à la législation réglementant la dispensation des médicaments. Et pour que le pharmacien puisse rester crédible et jouir de nouvelles missions, il ne peut faire l'économie de se former régulièrement et surtout d'accompagner tout acte officinal engageant sa responsabilité !

REVUE de presse

Vaccin Covid-19 : le Maroc annonce une commande de 65 millions de doses de vaccins

Le Maroc a annoncé, jeudi dernier, avoir commandé 65 millions de doses des vaccins chinois Sinopharm et britannique AstraZeneca. Il a précisé que les préparatifs relatifs au lancement de la campagne de vaccination ciblant 25 millions de personnes étaient «très avancés». Aucune date de réception des vaccins ou du début des campagnes n'a, cependant, été indiquée.

La campagne de vaccination, dont la gratuité a été décrétée par le Souverain, ciblera dans un premier temps le personnel en première ligne dans les secteurs de la santé, de la sécurité et de l'éducation. Les sujets vulnérables vont également être vaccinés en priorité.

D'après un communiqué de la MAP, le Royaume a prévu une plateforme permettant d'enregistrer les personnes ciblées par la campagne et de suivre de leur état de santé.

Source : Le Point

OMS : La pandémie actuelle ne sera pas la dernière

Alors que le lancement des campagnes de vaccination contre la Covid-19 a eu lieu dans plusieurs pays, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) reste, elle, pessimiste sur l'avenir tant que rien n'est fait.

Pour cette Organisation, la pandémie

actuelle ne sera pas la dernière !

Le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, estime que les tentatives pour améliorer la santé humaine sont «vouées à l'échec» tant que le changement climatique et le bien-être animal n'ont pas été pris en considération.

Le patron de l'OMS a déploré, dans une vidéo diffusée à l'occasion la première Journée internationale de préparation aux épidémies, l'engrenage actuel. Il l'a qualifié de «dangereusement myope» puisqu'il consiste, selon lui, à dépenser sans compter pendant la pandémie et ne rien faire pour se préparer à la prochaine.

«L'histoire nous dit que ce ne sera pas la dernière pandémie et les épidémies sont une réalité de la vie», a annoncé le directeur de l'OMS. Et d'ajouter : «La pandémie a mis en évidence les liens intimes entre la santé des humains, des animaux et de la planète».

Pour conclure, Tedros Adhanom Ghebreyesus a exhorté toutes les nations à renforcer leurs capacités d'éviter, de détecter et d'atténuer les urgences de toutes sortes ce qui ne peut être envisagé sans un renforcement de l'offre de soins.

Source : Le Parisien

Servier débourse 1,8 milliard de dollars afin d'acquérir la division oncologie de la biotech Agios Pharmaceuticals

Le groupe Servier a annoncé, lundi dernier, avoir signé un accord lui permettant d'acquérir la division oncologie d'Agios Pharmaceuticals, contre le versement d'un montant

initial de 1,8 milliard de dollars.

D'après un communiqué du groupe français, le contrat conclu avec la biotech américaine prévoit également un paiement d'étape de 200 millions de dollars supplémentaires.

Cette transaction a eu le consentement des conseils d'administration des deux entités à condition d'obtenir les autorisations réglementaires et l'approbation par les actionnaires d'Agios. Cette acquisition, qui sera finalisée au deuxième trimestre 2021, permettra à Servier de renforcer sa présence en oncologie.

Source : <https://www.lesoir.be>

L'ANSM suspend la commercialisation du test antigénique VivaDiag

Par une décision diffusée le 23 décembre, l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM - France) a suspendu l'importation, la mise sur le marché, la distribution, la publicité et l'utilisation des tests antigéniques VivaDiag, mis sur le marché par la société Vivachek. Cette suspension ne peut être levée qu'après la mise en conformité avec la réglementation qui leur est applicable.

Il revient à la société Vivachek de procéder au retrait de ces tests et de garantir la diffusion de la présente décision auprès de «toutes les personnes physiques ou morales susceptibles de détenir les produits concernés par celle-ci».

Source : ANSM

DIPLÔME VIRTUEL INTER-UNIVERSITAIRE DE VACCINOLOGIE Année 2021

Directeur de l'enseignement : Pr Bouskraoui M

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir des connaissances fondamentales et pratiques concernant les vaccins, l'épidémiologie des maladies infectieuses et leur prévention, le développement des vaccins et la politique vaccinale.

L'objectif de ce cours est d'offrir une **vision intégrée de la vaccinologie**, allant de la santé publique et des données scientifiques qui justifient le développement d'un vaccin, jusqu'à sa distribution aux populations.

MODALITES

- L'enseignement est virtuel.
- L'accès à une plateforme d'enseignement internet se fera à partir d'un code d'accès attribué à chaque étudiant. Les cours seront mis en ligne, sous forme d'un diaporama accompagné de la bande sonore.
- Tout au long de l'année, les candidats pourront bénéficier d'un forum interactif.
- Des séances de tutorat leur permettront de poser des questions et d'apporter les éclaircissements nécessaires.
- Le cours comprend également une boîte à outils avec des ressources bibliographiques

PUBLIC CIBLE

- Scientifiques, Médecins, Pharmaciens
- Acteurs de santé impliqués dans la recherche en vaccinologie ou le développement clinique de vaccins, la conception et l'exécution de programmes vaccinaux, la surveillance des maladies à prévention vaccinale, l'évaluation de l'efficacité vaccinale, la vaccino-vigilance ou la pratique vaccinale.

PROGRAMME DE L'ENSEIGNEMENT

- Bases immunologiques et épidémiologiques de la vaccination; politiques vaccinales.
- Vaccins du calendrier vaccinal : BCG, diphtérie, tétanos, polio, coqueluche, *Haemophilus*, hépatite B, rougeole, oreillons, rubéole, varicelle, pneumocoque, méningocoque....
- Vaccinations spécifiques : grippe, rotavirus, rage, papillomavirus...
- Vaccinations sur terrains particuliers: immunodéprimé, grossesse, pathologies auto-immunes.....
- Vaccinations des voyageurs;
- Vaccination en médecine du travail...
- Développement des vaccins et législation; éthique...
- Vaccino-vigilance,
- Technologie de fabrication; perspectives de développement et vaccins du futur.

VALIDATION

- Assiduité : présence au cours et connexion bi-hebdomadaire avec code personnel confidentiel
- Examen de fin d'études : soit en présentiel, soit à distance
- Soutenance à distance d'un mémoire

CONTACT

Pour toute information pédagogique : contacter le responsable pédagogique Pr Bouskraoui :

mo.bouskraoui@uca.ma
mbouskraoui@gmail.com

INSCRIPTION

Faculté de Médecine et de Pharmacie de Marrakech
Secrétariat de la Formation Continue : Belcaid FatimZahra
E-Mail : belcaid.fatimazzahra2006@gmail.com. et GSM : 00212 670 099 498